

NOTE D'INFORMATION AUX FAMILLES CONCERNANT LA REOUVERTURE DES ECOLES

ECOLE MATERNELLE DE TESSY

INTRODUCTION

Cette note a pour but de vous préciser comment va se dérouler la reprise de l'école pour votre enfant. Elle s'appuie sur les prescriptions définies dans le protocole sanitaire national rédigé par le ministère, à destination des écoles et des collectivités territoriales et de l'ensemble de la communauté scolaire.

Cette situation inédite nécessite une adaptation qui va perturber le fonctionnement habituel de l'école :

Le retour à l'école sera progressif afin de permettre, dans de bonnes conditions, une nouvelle appropriation des espaces, des contraintes de distanciation physique et un début d'appropriation des mesures barrières.

La rentrée des élèves aura lieu le **12 mai 2020**

L'organisation retenue sera la suivante :

- **du 12 au 29 mai : accueil de tous les enfants qui souhaitent reprendre l'école le 12 mai**

Cette organisation fixée jusqu'au 1^{er} juin pourra évoluer en fonction d'une première évaluation du fonctionnement.

L'emploi du temps de votre enfant sera flexible afin de nous permettre de limiter les effectifs à 15 maximum, selon l'âge des élèves et l'espace classe disponible.

Les groupes seront constitués de façon stable afin de limiter le brassage d'élèves.

L'encadrement des groupes

Votre enfant sera pris en charge par *son enseignant ou/et un autre enseignant de l'école.*

A certains moments, un intervenant présent sur l'école pourra prendre un groupe dans la classe ou dans un lieu adapté pour pratiquer des activités physiques et culturelles, en alternance avec des temps d'enseignement.

Tous les personnels intervenant auprès des enfants seront équipés en masques, dont le port sera obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risqueront de ne pas être respectées. Cette organisation fixée jusqu'au 1^{er} juin pourra évoluer en fonction d'une première évaluation du fonctionnement.

Vous serez tenus régulièrement informés de la situation de notre école et de son évolution par le biais *d'un affichage, de courriels, d'une note sur le site de l'école, d'un message sur l'ENT* sur le nombre d'enfants accueillis, les conditions d'encadrement, la situation sanitaire...

L'ACCUEIL DES ELEVES

- Arrivée à l'école

Des accès différents seront prévus selon les classes de maternelles.

Un fléchage à l'entrée vous le précisera.

Nous vous demanderons de bien vouloir respecter les horaires et d'éviter tout rassemblement à l'entrée de l'école. Le respect de la distanciation physique est essentiel.

Il vous sera également demandé de ne pas pénétrer dans l'enceinte de l'école. Votre enfant sera pris en charge au portail par **son enseignant ou un adulte (l'ATSEM de sa classe)** qui le conduira dans sa classe.

Pour réussir cette séparation inhabituelle qui aura lieu au seuil de la classe, il sera important que vous y prépariez votre enfant.

Concernant l'accès aux classes de maternelles, la circulation doit être fluide, donc le passage du portillon est prioritaire au parent venant de la classe.

- Départ de l'école

La sortie se fera par le même accès que l'entrée.

Comme pour l'arrivée à l'école, nous vous demanderons de respecter les mêmes consignes de ponctualité et de distanciation physique. Il vous faudra également attendre votre enfant à l'extérieur de l'enceinte de l'école

LA GESTION SANITAIRE (GESTES BARRIERE, DISTANCIATION PHYSIQUE)

- La distanciation physique

Dans les salles de classe, l'agencement des tables tiendra compte de la distanciation physique minimale de 1 mètre. Il en sera de même pour les petits lits dans le dortoir.

Les élèves seront formés à la conservation de la distanciation minimale et au respect des sens de circulation.

Tout brassage d'élèves sera évité afin de faciliter la recherche des cas contacts si nécessaire.

Nous savons toutefois qu'il sera plus difficile de tenir cette distanciation avec les élèves de maternelle.

- Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel ; il sera effectué plusieurs fois dans la journée.

Si un enfant éternue, se mouche ou tousse, l'usage du gel hydro alcoolique pourra être possible sous la surveillance de l'adulte.

Si un enfant témoignait de la mauvaise volonté à respecter les gestes barrière, vous en seriez informés immédiatement afin de trouver avec vous très vite une solution. En cas de récurrence, nous pourrions être amenés à refuser son retour à l'école par mesure de précaution pour ses camarades.

- Le port du masque

Pour les adultes

Les personnels intervenant auprès des enfants seront équipés en masques, dont le port sera obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risqueront de ne pas être respectées.

Pour les élèves

Le port du masque n'est pas obligatoire en élémentaire mais vous pourrez équiper votre enfant si vous le souhaitez et s'il est capable de le porter sans risque de mauvais usage.

Il est proscrit en maternelle sauf pour des enfants présentant une pathologie respiratoire chronique.

L'avis du médecin référent sera requis pour les enfants présentant des pathologies.

- **La gestion du matériel**

L'utilisation du matériel individuel sera privilégiée (stylos, crayon, gomme, mouchoirs jetables...)

Dans le cas d'une manipulation par plusieurs enfants, une désinfection sera effectuée et un lavage de mains sera proposé.

- **La ventilation des classes et autres locaux**

Les salles de classe seront aérées au moins 10 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations et pendant le déjeuner, si elles ne servent pas à cet effet, ainsi que le soir après le départ des élèves.

- **Le nettoyage**

Par la suite, le nettoyage et la désinfection des sols, tables et chaises sera réalisé une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage. Si toutefois nous sommes amenés à faire des rotations d'élèves dans la journée, le nettoyage des tables, chaises, équipements et des matériels utilisées sera nettoyé à l'aide de lingettes désinfectantes.

Les zones fréquemment touchées (chasses d'eau, loquets, interrupteurs, rampes d'escalier, clavier d'ordinateur...) seront nettoyées et désinfectées plusieurs fois par jour.

En cas de survenue de symptômes évocateurs chez un élève, le protocole habituel de nettoyage serait mis en œuvre dans les 48 heures.

En cas de cas avéré (test positif), le protocole spécifique de nettoyage et désinfection minutieux serait mis en œuvre.

L'EMPLOI DU TEMPS DE LA JOURNÉE

- **Les premiers jours**

Ils seront consacrés en grande partie à l'apprentissage des mesures barrière (lavage et séchage des mains, respect de la distance adaptée, appropriation du matériel individuel mis à disposition (table, jeux, livres...), à des temps d'échange avec les enfants, notamment sur leur vécu de la période de confinement.

Des bilans d'apprentissage permettront de conforter les acquisitions faites avant et pendant la période de confinement.

- **Le déjeuner**

Si votre enfant déjeune à l'école, un repas sera servi par la collectivité *dans la salle de cantine, **cela concerne uniquement les enfants de maternelle***

Une rotation s'effectuera afin de limiter les croisements d'élèves et de respecter la distanciation physique.

Comme à l'habitude, des personnels municipaux et intercommunaux prendront en charge les élèves sur le temps de cantine et de garderie.

- **Les récréations**

Les récréations se feront par groupes de classes et seront décalées afin d'éviter des brassages d'élèves. Elles feront l'objet d'une vigilance particulière pour faire respecter la distanciation physique entre élèves.

En raison des difficultés d'organisation de notre école, notamment en cas de pluie, elles pourront être remplacées par des temps de pause en classe à la fin du cours.

- **La garderie**

La garderie du matin est assurée dans les locaux habituels à savoir la cantine des maternelles.

Les parents doivent laisser leur enfant à l'entrée du SAS.

L'enfant se lave les mains et rejoint l'agent encadrant.

La garderie du soir sera dans les mêmes locaux uniquement pour les maternelles.

LA PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT

En cas de survenue de symptômes à la maison, évoquant un covid 19 de votre enfant ou d'un membre de la famille, nous vous demandons de bien vouloir garder votre enfant à la maison, de prévenir l'école, et de consulter votre médecin.

En cas de survenue de symptômes évocateurs à l'école (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, avec ou sans fièvre, Il sera isolé dans une pièce avec un masque. Vous serez contactés aussitôt par l'école pour venir chercher votre enfant. Dans cette éventualité, vous veillerez à bien actualiser vos coordonnées téléphoniques.

Il vous sera rappelé la procédure à tenir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera des modalités de dépistage le cas échéant.

Votre enfant ne pourra revenir en classe qu'après avis du médecin traitant ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif de votre enfant, des modalités de dépistages des cas contacts et d'évictions seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaine, de fermeture de classe ou de l'école pourront être prises.

VOTRE ROLE A NOS COTES

Votre rôle actif à nos côtés, pour la mise en œuvre de ce protocole élaboré en concertation avec les élus, est essentiel pour garantir la sécurité des enfants et des personnels qui vont les encadrer. Ainsi nous vous demanderons de prendre la température de votre enfant systématiquement et de ne pas l'emmener en classe en cas de symptôme de fièvre (37,8°).

Pour des raisons pratiques et pour lui éviter toute inquiétude, vous veillerez à le préparer en l'informant de toutes les adaptations décrites plus haut.

Pour vous aider dans cette tâche, nous vous recommandons la consultation du site :

<https://www.pedopsydebre.org/post/comment-reussir-son-deconfinement-l-apprentissage-des-gestes-barrieres-aux-enfants>

Les élus, les personnels communaux et intercommunaux, les enseignants vous assurent de leur mobilisation pour assurer un accueil respectant les conditions sanitaires imposées par cette crise.